

Décision conjointe des directeurs

N°49/2024 du 14 mars 2024

Relative à la constitution d'une Fédération Médicale Inter-Hospitalière de médecine d'urgence Oloron-Pau

La Directrice par intérim du Centre Hospitalier de Pau et la directrice par intérim du Centre Hospitalier d'Oloron,

Vu le code de la santé publique et notamment l'article L6135-1,

Vu l'avis de la Commission médicale d'établissement du Centre Hospitalier de Pau en date du 13 février 2024,

Vu l'avis de la Commission médicale d'établissement du Centre Hospitalier d'Oloron-Sainte-Marie en date du 13 février 2024,

Vu l'avis du Comité Social d'Etablissement du Centre Hospitalier de Pau en date du 15 février 2024,

Vu l'avis du Comité Social d'Etablissement du Centre Hospitalier d'Oloron-Sainte-Marie en date du 12 mars 2024,

DECIDE

Conjointement de constituer une Fédération Médicale Inter-Hospitalière portant création d'une équipe territoriale des urgences sur le GHT Béarn et Soule, conformément à la convention constitutive de la FMIH figurant en annexe à la présente décision.

Fait à Pau, le 27/03/24

La Directrice par intérim du Centre Hospitalier
d'Oloron-Sainte-Marie,


Sophie BOURGUINE

La Directrice par intérim du Centre Hospitalier
de Pau,


Marie MESNARD

Destinataires :

- La direction du centre hospitalier d'Oloron-Sainte-Marie
- Registre des décisions (au secrétariat de direction)